



FLUIDIFRIGE

Traitement biologique des canalisations et des bacs de condensations des systèmes de froid

- **Biotechnologie** : à base de micro-organismes, alternative aux produits chimiques corrosifs.
- **Double action** : biodégrade les résidus gélatineux, détruit les mauvaises odeurs.
- **Sécurité d'emploi** : produit biodégradable, non classé, sans contrainte de rejet.
- **Économique** : dilution à 10 %.



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ BIDON 5L



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFUSION**
S.I.D Benelux sa-nv
50 avenue Georges Leconte - 1180 Bruxelles
Tél : 02 469 09 90 - info@sid.be

www.sid.be





FLUIDIFRIGE



Traitement biologique des canalisations et des bacs de condensations des systèmes de froid

- Biotechnologie : à base de micro-organismes, alternative aux produits chimiques corrosifs.
- Double action : biodégrade les résidus gélatineux, détruit les mauvaises odeurs.
- Sécurité d'emploi : produit biodégradable, non classé, sans contrainte de rejet.
- Économique : dilution à 10 %.

FLUIDIFRIGE est un traitement biologique associant micro-organismes vivants et biosurfactants. Ils sont spécialisés dans la dégradation des matières organiques présentes dans les conduits (exutoires) et bacs de condensation des systèmes de refroidissement, des armoires et vitrines frigorifiques.

Mal entretenus, les bacs de rétention des systèmes de froid libèrent des odeurs nauséabondes ; voire pire, les canalisations des dévidoirs peuvent se boucher et faire refouler des liquides gélatineux dans les espaces de stockage des denrées obligeant une intervention rapide. C'est particulièrement préjudiciable pour les supermarchés, les commerçants, les restaurants qui subissent ces effets indésirables en présence de leur clientèle.

FLUIDIFRIGE est destiné à l'entretien régulier. Sous forme liquide, il est très facile d'emploi et peut être associé à un système de pompe doseuse.

Son utilisation régulière permet de déboucher, nettoyer, désodoriser et assainir de manière naturelle les canalisations et les bacs de condensation supprimant le tartre, les graisses et matières organiques qui obstruent les canalisations et s'accumulent dans le bac.

Sécurisant : **FLUIDIFRIGE** est écologique, sans classement de dangerosité en CLP, non agressif vis-à-vis des matériaux, et évite l'utilisation de produits biocides ou classés corrosifs et les interventions d'urgence.

Mode d'utilisation

Bien homogénéiser le produit avant utilisation puis diluer dans 9 fois son volume d'eau tiède (30-35 °C), soit 100 ml de FLUIDIFRIGE pour 1L d'eau. Verser la préparation dans les conduits d'évacuation et/ou dans les bacs de condensation.

Nous préconisons 50 ml de FLUIDIFRIGE par mètre linéaire de canalisation ou 1 L pour un bac de rétention. Fréquence d'utilisation : traitement hebdomadaire le 1er mois puis en entretien 1 fois par mois ou tous les 2 mois.

Réglementations et Normes

Micro-organismes non pathogènes de classe 1 selon la directive européenne 2000/54/CE (reconnus sans danger pour l'homme et l'environnement).

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Industrie agro-alimentaire (IAA), grandes surfaces, commerces, milieu de la restauration, boucheries/charcuteries, boulangeries, pâtisseries, traiteurs, sociétés d'intervention et d'entretien, fabricants de systèmes de froid, ...

Principaux éléments de composition

- Agents de surface anioniques d'origine naturelle
- Micro-organismes non pathogènes de classe I
- Parfums et colorant

Propriétés physico-chimiques typiques

- Aspect : liquide limpide vert
- Parfum : menthe fraîche
- Masse volumique : ~1, 01 kg/L
- pH : 5,5 +/- 0,5
- Teneur en COV : 0,8 %
- Biodégradable et facilement biodégradable

- Dénombrement microbien : > 5 10⁶ UFC/ml

Recommandations

Pour permettre le développement des micro-organismes, éviter l'utilisation de produits désinfectants 2 heures avant / après le traitement. Les températures idéales de traitement sont comprises entre 10 et 50 °C. FLUIDIFRIGE n'est pas conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 consolidé en raison de la présence de micro-organismes mais reste utilisable en environnement alimentaire car il n'est pas destiné à être appliqué sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact direct avec des denrées ou des boissons.

Stockage

À conserver, dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, des rayons solaires et de la chaleur.

Étiquetage

Sans classement CLP suivant le règlement CLP UE n°1272/2008. Se référer à la Fiche de Données de Sécurité.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

